

# CONCOURS ATS – SESSION 2022

## CONSIGNES AUX CANDIDATS

### Avant chaque épreuve

Les candidats devront être présents une demi-heure avant le début de chaque épreuve munis de :

- la convocation,
- une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire ou passeport),
- stylo
- stylo-bille ou feutre à pointe fine ou moyenne pour les épreuves de langue en QCM,
- calculatrice,

### Retard

Les candidats retardataires seront acceptés dans la limite maximum d'une demi-heure après le début de l'épreuve mais ne bénéficieront pas de temps supplémentaire pour composer.

### Sortie et fin d'épreuve

Aucune sortie, même définitive, n'est autorisée avant la fin de la première heure.

Tout candidat autorisé à sortir temporairement devra être accompagné d'un surveillant.

### Déroulement

Pendant le déroulement de l'épreuve, il est interdit d'ouvrir son sac. Tout le matériel nécessaire doit être posé sur la table avant le début de l'épreuve (y compris médicaments, mouchoirs, bouteille d'eau, etc...)

Il est interdit aux candidats, pendant l'épreuve, de communiquer entre eux ou avec l'extérieur. En particulier, l'usage des fonctions de communication des calculatrices est interdit. **Les candidats doivent éteindre leur téléphone portable, (et pas seulement désactiver la sonnerie), ainsi que tout autre objet communiquant (montre connectée..) et les ranger dans leur sac. Aucun téléphone portable, ou smartphone ne peut être utilisé à titre de calculatrice.**

**Les montres connectées étant interdites, il est de la responsabilité des candidats de se munir d'un autre dispositif d'indication de l'heure.**

L'usage d'une calculatrice électronique est autorisé pour certaines épreuves écrites, cette indication figurant explicitement sur le sujet, les consignes ci-dessous sont des consignes à titre prévisionnel :

#### Épreuve de français

Les dictionnaires sont interdits, ainsi que l'usage de machines (calculatrices, traductrices...)

#### Épreuve de mathématiques

Calculatrice interdite

#### Épreuve de sciences physiques

Calculatrice interdite

#### Épreuve de sciences industrielles

Les calculatrices de poches sont autorisées, quel que soit leur modèle, à condition qu'elles soient autonomes et qu'elles ne comportent pas de dispositif d'impression ni de dispositif externe de stockage d'information. L'échange de modules mémoires amovibles est interdit. Chaque calculatrice devra porter, de manière indélébile, le nom du candidat. Plusieurs calculatrices peuvent être apportées en salle de composition, mais les candidats ne peuvent en placer qu'une seule sur la table.

#### Epreuves d'anglais

Les dictionnaires sont interdits ainsi que l'usage de machines (calculatrices, traductrices,...). Les candidats qui ne composeraient pas dans la langue choisie au moment de leur inscription se verront attribuer la note zéro.

#### Pour l'ensemble des épreuves

Aucun document n'est autorisé

## Consignes sanitaires

Un document spécifique aux consignes sanitaires doit être consulté pour pouvoir retirer la convocation aux épreuves écrites.

# CALENDRIER ET ÉTAPES IMPORTANTES DE LA SESSION 2022

## Epreuves écrites : Du 9 au 11 mai 2022

Horaires :

Lundi 9 mai 2022 :	Mathématiques	9h00 – 12h00
	Français	13h30 – 17h30
Mardi 10 mai 2022 :	Physique	9h00 – 12h00
	Anglais	13h30 – 15h30
Mercredi 11 mai 2022 :	Sciences industrielles	8h00 – 13h00

(Prévoir d'arriver au moins 30 mn à l'avance, voire 1 h pour l'Île de France)

Aucune convocation n'est envoyée par voie postale

## Publication des résultats de l'écrit : Vendredi 3 juin 2022

Les candidats admissibles devront se connecter sur internet <http://concours.ensea.fr>, pour choisir une date de passage de l'oral (2 jours consécutifs) parmi les dates proposées ci-dessous.

Aucune convocation n'est envoyée par voie postale

## Dates des épreuves orales communes :

Du 20 au 23 juin 2022

## Emission des vœux :

Entre le 3 juin et le 3 juillet 2022, les candidats admissibles doivent établir une liste de vœux, par ordre de préférence de toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer dans le cadre du concours.

## Publication des propositions d'intégration à l'issue de l'oral :

1 <sup>er</sup> appel Jeudi 7 juillet 2022	->	Réponse des candidats pour le 10 juillet minuit
2 <sup>ème</sup> appel Lundi 13 juillet	->	Réponse des candidats pour le 24 juillet minuit
3 <sup>ème</sup> appel 25 juillet		
4 <sup>ème</sup> appel 23 août		
5 <sup>ème</sup> appel 30 août		